



Règlement **19ème Tournoi des Châteaux** **Saint Laurent Médoc**

Les 21 et 22 Mars 2015

Article 1 : Le tournoi se déroulera conformément au règlement FFBAD et toute inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert à la catégorie senior (homme et femme) pour les tableaux DH, DD et DM.

Article 2 : Les joueurs inscrits ont l'obligation d'avoir la licence compétition pour la saison en cours ainsi que l'éventuel surclassement nécessaire pour les cadets et juniors.

Article 3 : Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBAD. Le logiciel employé sera : BADPLUS. Le tournoi est placé sous l'autorité du juge arbitre **Mr MARS Philippe**. Ce dernier prendra les décisions concernant toute requête faite par un joueur et sa décision sera sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

Point particulier :

Si le volant touche le plafond :

- A l'engagement, le volant est remis.
- Au cours de l'échange, le volant est compté faute

Si le volant touche un câble en cours de jeu, le volant est remis.

Une tenue correcte est exigée, suivant les termes du règlement de la FFBAD.

Article 4 : Le tournoi est limité à 100 joueurs suivant l'ordre d'arrivée des courriers accompagnés du règlement et l'homogénéisation du nombre de participants dans chaque tableau. L'inscription est possible sur deux tableaux (*En Double le samedi et en Mixte le dimanche*). Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier, regrouper ou annuler certains tableaux en accord avec le juge-arbitre si le nombre d'inscrits est insuffisant (moins de 4 joueurs ou paires).

Article 5 : Le tournoi est ouvert aux catégories sénior, cadets et juniors avec surclassement.

Article 6 : Tous les tableaux débiteront en poules puis en élimination directe.

Article 7 : La date limite d'inscription est le **11 mars 2015** (cachet de la poste faisant foi) et le tirage au sort aura lieu le **16 mars 2015**.

Article 8 : Les droits d'inscriptions sont fixés à 12€ pour 1 tableau et 18€ pour 2 tableaux. Aucun remboursement ne sera effectué après le **16 mars 2015** date du tirage au sort des poules.

Les feuilles d'inscription devront nous parvenir accompagnées du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de : **BSL**, et adressées à : **Karine BARRAU 25 LOT LA LISIERE 33112 St Laurent Médoc**. Toute inscription non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.

Article 9 : Les joueurs doivent être présents dans la salle 30 min avant le début de leur match. Tout joueur absent sur le terrain 5 min après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge-arbitre. Le temps de repos sera de 20 min minimum et le temps d'échauffement sur le terrain de 3 min.

Article 10 : Les matchs seront en auto-arbitrage sauf demande au juge-arbitre.

Article 11 : Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués FFBAD. Les volants Babolat START sont retenus et seront en vente sur le tournoi.